

COVID-19 - EMS - PRISE EN CHARGE PENDANT LA PANDÉMIE (PLAN DE CONTINUITÉ)

MISE À JOUR DU 01.01.2023

Ces recommandations peuvent évoluer en fonction de la situation épidémique COVID-19. Nous vous prions de vous référer à la dernière version. Ces recommandations peuvent être adaptées en fonction des missions de chaque établissement.

Dès le 01.01.2023, et selon la décision prise par la Confédération, les coûts des tests SARS-CoV-2 ne seront plus pris en charge par les cantons. Par conséquent, les tests se feront après évaluation clinique et sous ordonnance médicale. Les frais seront pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS) ; la participation aux coûts (franchise et quote-part) sera appliquée.

Définitions

Professionnels travaillant dans les EMS	Soignants (médecins, infirmiers-ères, ASSC, aides-soignants-es, auxiliaires de santé) et tous les professionnels de la santé (PdS) et autres professionnels qui prodiguent des soins ou sont en contact avec les résidents
Personne vulnérable	Selon la définition de l'OFSP : personne âgée et/ou atteinte de maladie ou autre condition le mettant à risque élevé d'évolution défavorable du COVID-19
Cas COVID-19 positif	Résident avec test COVID-19 positif nouvellement diagnostiqué (PCR ou antigénique)
Personne « contact étroit » COVID-19	Résident voisin de chambre d'un autre résident COVID-19 positif confirmé Contact (en communauté ou dans l'EMS) (sans masque) à <1.5m et >15 minutes avec un cas de COVID-19 confirmé (Exemples en EMS : partage de repas ou d'animation)
Résident en isolement	Résident avec infection COVID-19 nouvellement diagnostiquée ou suspectée qui est maintenu en chambre pendant une période définie afin d'éviter la propagation du virus au sein de l'établissement
Résident en confinement	<ul style="list-style-type: none"> • Résident en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé qui est maintenu en chambre pendant une période définie afin d'éviter la propagation du virus au sein de l'établissement. La sortie de la chambre est autorisée si nécessaire avec respect stricte du port du masque et autres gestes barrières (hygiène de mains et distances) et l'accompagnement d'un PdS. • Résident potentiellement en contact (pas de contact étroit avéré) avec des cas COVID-19 dans la même unité qui est maintenue en chambre dans la mesure du possible dans l'attente d'un dépistage COVID-19 de l'unité
Cas suspect COVID-19	Résident avec des symptômes compatibles à COVID-19 en attente de résultat de test COVID-19

Flambée de cas COVID-19 nosocomiaux	≥ 3 cas COVID-19 dans un intervalle de 5 jours dans la même unité/service/étage
Équipement de protection individuelle (EPI) à usage unique	<p>Tout équipement utilisé pour protéger le PdS d'une transmission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masque chirurgical (masque médical ou de soins) de type II ou IIR. Peut être porté jusqu'à 4h. À changer si mouillé, souillé ou déchiré • Masque ultrafiltrant de type FFP2. Peut être porté jusqu'à 8h, à changer si mouillé, souillé ou déchiré • Surblouse de protection • Lunettes de protection. A désinfecter après chaque utilisation • Gants
Procédures générant des aérosols (PGA)	<p>Les PGA fondés sur les preuves sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intubation, trachéotomie, ventilation non-invasive, bronchoscopie <p>Les procédures possiblement générant des aérosols sans preuve claire sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expectorations induites, ventilation à haut débit (Optiflow), laryngoscopie, endoscopie du tractus gastro-intestinal haut, réanimation cardio-pulmonaire, système d'aspiration ouvert, ventilation invasive par trachéostomie

Plan de protection

Chaque EMS doit établir un plan de protection contre la propagation du COVID-19. Ce plan doit impérativement traiter les points suivants :

- Les précautions standard
- Application ciblée des mesures additionnelles aux précautions standard
- Anticipation dans la gestion du matériel de protection (stock suffisant en masques et solution hydroalcoolique pour 45 jours)
- Respect des cycles de nettoyage et désinfection. Choix de produits adéquats (virucides à spectre limité)
- Organisation et coordination des déchets
- Processus prédéfini en cas de flambée
- La procédure applicable aux collaborateurs, résidents et visiteurs qui présentent des symptômes d'une infection respiratoire et/ou testés positifs ou qui ont eu un contact étroit avec une personne testée positive
- Organisation des visites
- Éventuelles mesures supplémentaires en cas de fête ou animation dans l'établissement
- Formation et communication régulière concernant les précautions standard
- Évaluation et traçabilité de la mise à jour du plan de protection

Les plans de protection ne sont pas des procédures figées et doivent évoluer pour s'adapter au contexte épidémiologique.

1. Dépistage COVID-19 dans les EMS

Résident (sans tenir compte du statut vaccinal)
<ul style="list-style-type: none"> • Symptômes compatibles avec COVID-19 après évaluation et sous ordre médical
Professionnels de la Santé (PdS) (sans tenir compte du statut vaccinal)
<ul style="list-style-type: none"> • PdS vulnérable symptomatique en concertation avec son médecin traitant

2. Dépistages : techniques de prélèvement et modalités d'utilisation sur les tests disponibles

Dès le 01.01.2023, et selon la décision prise par la Confédération, les coûts des tests SARS-CoV-2 ne seront plus pris en charge par les cantons. Par conséquent, les tests se feront après évaluation clinique et sous ordonnance médicale. Les frais seront pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS) ; la participation aux coûts (franchise et quote-part) sera appliquée.

Les modalités de leur utilisation sont détaillées dans le [document de l'OFSP](https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/information-fuer-die-aerzteschaft/dokumente-fuer-gesundheitsfachpersonen.html) (<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/information-fuer-die-aerzteschaft/dokumente-fuer-gesundheitsfachpersonen.html>). Il existe différents tests sur le marché, mais seuls certains sont reconnus et certifiés par la confédération pour une utilisation par les professionnels. Le test PCR étant plus sensible et spécifique que le test antigénique, il convient de le préférer au test antigénique. L'avantage du test antigénique est la réponse immédiate du résultat.

Tests	Technique	Mesures de protection des PdS pour pratiquer le prélèvement
PCR (Détection d'ARN viral) <i>Sensibilité et spécificité optimales</i>	Privilégier <ul style="list-style-type: none"> • En naso-pharyngé Autres possibilités de tests sur ordre médical <ul style="list-style-type: none"> • Frottis buccal (Salivaire) • Sur sécrétions respiratoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Port de masque chirurgical • Port de lunettes et surblouse • Port de gants
Détection rapide de l'antigène (Détection d'antigènes viraux) <i>Sensibilité variable selon test et souche circulante</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En naso-pharyngé 	

3. Mesures de protection générales dans les EMS pendant la période de circulation du COVID-19

Mesure	PdS	Résidents	Visiteurs
Hygiène des mains (HM) renforcée <ul style="list-style-type: none"> Désinfection avec solution hydro-alcoolique 	<p>Selon les 5 indications à l'HM</p>	<p>Entrée et sortie de chambre</p>	<p>Entrée et sortie de chambre</p>
Port des masques chirurgicaux à UU	<p>Lors d'acte de soins/contact rapproché avec des résidents</p> <p>Obligatoire en cas de présence de symptômes respiratoires ou compatibles avec COVID-19</p> <p>Dès l'entrée dans l'établissement en période de forte circulation du virus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Épidémie COVID-19 dans l'établissement <p>Mettre des masques à disposition pour tout PdS qui souhaiterait en porter.</p>	<p>Selon tolérance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sortie de la chambre de résident en isolement ou confinement Résident avec symptômes respiratoires 	<p>Dès l'entrée dans l'établissement en période de forte circulation du virus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Épidémie COVID-19 dans l'établissement

<p>Port du masque ultrafiltrant</p>	<p>Si contact étroit (< 1.5 m) et prolongé (> 15 mn) avec cas COVID-19 (toilette, soins de bouche, habillage, etc.)</p> <p>Activité respiratoire accrue (physiothérapie respiratoire, administration des aérosols) des cas COVID-19</p> <p>Si procédures générant des aérosols (PGA) jusqu'à 30 mn après fin de PGA de cas COVID-19</p> <p>En cas de forte circulation du virus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PdS vulnérable 		
<p>Distanciation</p>	<p>En cas symptômes respiratoires ou compatibles avec COVID-19 garder les distances avec ses collègues et les résidents</p>	<p>Dans la mesure du possible, garder les distances avec les autres résidents</p>	
<p>Vaccination</p>	<p>Promotion d'un statut vaccinal à jour pour COVID-19 et grippe conformément aux directives nationales</p>	<p>Promotion d'un statut vaccinal à jour pour COVID-19 et grippe conformément aux directives nationales</p>	

Autres mesures	<p>Respect de l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvrir bouche et nez par un mouchoir en papier si toux/éternuement Jeter le mouchoir utilisé dans la poubelle la plus proche Désinfection soigneuse des mains 	<p>Si circulation du virus importante dans la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépistage à l'admission indépendamment du statut vaccinal 	<p>Respect de l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvrir bouche et nez par un mouchoir en papier si toux/éternuement Jeter le mouchoir utilisé dans la poubelle la plus proche Désinfection soigneuse des mains
	<p>Respect de l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvrir bouche et nez par un mouchoir en papier si toux/éternuement Jeter le mouchoir utilisé dans la poubelle la plus proche Désinfection soigneuse des mains 	<p>Respect de l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvrir bouche et nez par un mouchoir en papier si toux/éternuement Jeter le mouchoir utilisé dans la poubelle la plus proche Désinfection soigneuse des mains 	<p>Respect de l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvrir bouche et nez par un mouchoir en papier si toux/éternuement Jeter le mouchoir utilisé dans la poubelle la plus proche Désinfection soigneuse des mains <p>Si symptômes d'infection respiratoire, dans la mesure du possible reporter la visite jusqu'à la résolution des symptômes. Si la visite ne peut pas être reportée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement Maintenir la distance de 1.5m Désinfection soigneuse des mains Ne pas s'attarder dans les locaux communs Ne pas visiter d'autres résidents

4. Prise en charge du résident COVID-19 positif

Placement et signalétique			
Signalétiques	Mesures additionnelles Gouttelettes (MAG)		
Placement	Chambre individuelle en MAG, sanitaires dédiés Cohortage possible si plusieurs cas en accord avec unité HPCI		
Équipement de protection individuelle			
	PdS	Résidents	Visiteurs

Masque chirurgical	Oui	Si toléré : • lors des contacts rapprochés • lors de sortie de chambre	Oui
Masque ultrafiltrant	Si contact étroit (< 1.5 m) et prolongé (> 15 mn) (toilette, soins de bouche, habillage, etc.) Activité respiratoire accrue (physiothérapie respiratoire, administration des aérosols) Si procédures générant des aérosols (PGA) jusqu'à 30 mn après fin de PGA		
Lunettes de protection	Si risque d'exposition à des liquides biologiques Si PGA		
Surblouse à UU	Avant d'entrer en chambre pour tous les soins Retrait dans la chambre		Avant d'entrer en chambre Retrait dans la chambre
Gants à UU	Si risque d'exposition à des liquides biologiques		
Autres mesures lors MAG			
Durée des MAG	Résident COVID-19 symptomatique : Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes dont 48h sans symptômes Résident COVID-19 asymptomatique : 5 jours depuis la date du test positif		
Visites	Dans la mesure du possible, reporter la visite. Si pas possible visite avec respect strict des gestes barrières		
Nettoyage et désinfection de l'environnement	Détergents et désinfectants usuels		
Aération	Aérer régulièrement les pièces communes/bureaux/chambres (au moins 4 x/ jour)		
Linge, vaisselle, déchets, matériel de soins	Filière usuelle		

Procédure en cas de décès	Appliquer les précautions standard
----------------------------------	------------------------------------

5. Prise en charge des cas suspects d'infection à COVID-19

Placement et signalétique			
Signalétiques	Mesures additionnelles Gouttelettes (MAG)		
Placement	Chambre individuelle en MAG, sanitaires dédiés Ne pas faire des cohortages avant la confirmation du diagnostic		
	PdS	Résidents	Visiteurs
Hygiène des mains (HM) Privilégier désinfection avec solution hydro-alcoolique	Selon les 5 indications à l'HM	Entrée et sortie de chambre	Entrée et sortie de chambre
Équipement de protection individuelle			
	PdS	Résidents	Visiteurs
Masque chirurgical	Oui	Si toléré : • lors des contacts rapprochés • lors de sortie de chambre	Oui
Masque ultrafiltrant	Si contact étroit (< 1.5 m) et prolongé (> 15 mn) (toilette, soins de bouche, habillage, etc.) Activité respiratoire accrue (physiothérapie respiratoire, administration des aérosols) Si procédures générant des aérosols (PGA) jusqu'à 30 mn après fin de PGA		

Lunettes de protection	Si risque d'exposition à des liquides biologiques Si PGA		
Surblouse à UU	Avant d'entrer en chambre pour tous les soins Retrait dans la chambre		Avant d'entrer en chambre Retrait dans la chambre
Gants à UU	Si risque d'exposition à des liquides biologiques		
Autres mesures lors MAG			
Durée des MAG	<p>Si confirmation d'infection COVID-19 : selon tableau « Prise en charge du résident COVID-19 positif »</p> <p>Si test PCR à la recherche COVID-19 négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la possibilité de rechercher un diagnostic alternatif en accord avec le médecin (autres virus respiratoires en particulier Influenza virus (grippe) en saison hivernale) • MAG jusqu'à 24h après résolution des symptômes 		
Visites	<p>Dans la mesure du possible, reporter la visite.</p> <p>Si pas possible visite avec respect strict des gestes barrières</p>		
Nettoyage et désinfection de l'environnement	Détergents et désinfectants usuels		
Aération	Aérer régulièrement les pièces communes/bureaux/chambres (au moins 4 x/ jour)		
Linge, vaisselle, déchets, matériel de soins	Filière usuelle		
Procédure en cas de décès	Appliquer les précautions standard		

6. Prise en charge des personnes « contacts étroits » d'un cas COVID-19

Placement et signalétique	
Signalétiques	Pas de signalétique. Application des Précautions Standard.

Placement	Confinement en chambre individuelle <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire : sortie de la chambre possible avec port du masque et accompagnement d'un PdS mais confinement dans l'unité/service/étage concerné En cas d'infection COVID-19 documentée dans les 4 mois : confinement en chambre individuelle pas nécessaire		
	PdS	Résidents	Visiteurs
Hygiène des mains (HM) Privilégier désinfection avec solution hydro-alcoolique	Selon les 5 indications à l'HM	Entrée et sortie de chambre	Entrée et sortie de chambre
Équipement de protection individuelle			
	PdS	Résidents	Visiteurs
Masque chirurgical	Oui	Si toléré : <ul style="list-style-type: none"> • lors des contacts rapprochés • lors de sortie de chambre 	Oui
Masque ultrafiltrant			
Lunettes de protection	Si risque d'exposition à des liquides biologiques		
Surblouse à UU	Si risque d'exposition à des liquides biologiques		
Gants à UU	Si risque d'exposition à des liquides biologiques		
Autres mesures			
Tests SARS-CoV-2	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance clinique rapprochée pendant 5 jours • Si résident développe des symptômes : Isoler + MAG et tester par PCR selon ordre médical <ul style="list-style-type: none"> ◦ Si résultat positif : procéder selon tableau « Prise en charge du résident COVID-19 positif » 		
Durée des mesures	Si le résident reste asymptomatique : 5 jours		
Visites	Dans la mesure du possible, reporter la visite. Si pas possible visite avec respect strict des gestes barrières		

Nettoyage et désinfection de l'environnement	Détergents et désinfectants usuels
Aération	Aérer régulièrement les pièces communes/bureaux/chambres (au moins 4 x/ jour)
Linge, vaisselle, déchets, matériel de soins	Filière usuelle

7. Mesures supplémentaires pour les établissements en épidémie

Placement	
Placement	Adapter des zones COVID-19 avec personnel dédié selon disponibilité des locaux et de personnel Confiner les résidents dans leurs unités/services/étages respectifs
Autres mesures	
Autres mesures pour les résidents	Surveillance étroite des résidents négatifs Si symptôme instaurer des isolements avec MAG et tester par PCR selon ordre médical Repas : petites tables avec toujours les mêmes résidents et respect des distances
Visites	Restreindre dans la mesure du possible les visites jusqu'à ce que la flambée soit maîtrisée Informers les visiteurs de la flambée en cours et du rationnel de la restriction Si la visite ne peut pas être suspendue veillez au respect strict des gestes barrières (distances physiques, de l'hygiène des mains et du port du masque) par les visiteurs

8. Mesures pour les PdS contacts COVID-19, présentant des symptômes compatibles ou avec infection COVID-19

<p>PdS symptomatique</p>	<p>Le PdS évalue la possibilité d'effectuer un test COVID-19 en concertation avec son médecin traitant (notamment si vulnérable).</p> <p>Le PdS informe son supérieur hiérarchique. En accord avec lui si son état clinique le permet peut poursuivre son activité PdS.</p> <p>Appliquer de manière stricte les mesures supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque chirurgical • Hygiène des mains renforcée • Maintien des distances • Eviter tout contact sans masque avec les collègues • Prendre repas ou pauses dans une pièce bien ventilée à l'écart des collègues
<p>PdS en contact avec cas COVID-19 (cadre professionnel ou vie privée)</p>	<p>Appliquer de manière stricte les mesures supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque chirurgical • Hygiène des mains renforcée • Maintien des distances • Eviter tout contact sans masque avec les collègues • Prendre repas ou pauses dans une pièce bien ventilée à l'écart des collègues <p>En cas de développement des symptômes procéder selon « PdS symptomatique » ci-dessus</p>
<p>Remarques</p>	<p>En cas de pénurie grave de personnel pouvant mettre en danger la sécurité des patients, les institutions sont autorisées à mobiliser des collaborateurs positifs avec symptômes légers sur la base volontaire du PdS.</p> <p>Dans ce cas le PdS doit appliquer les mesures décrites ci-dessus.</p>

9. Fêtes et manifestations en période CoVID-19

Appliquer le plan de protection :

- L'institution veille au respect des mesures précisées dans le plan de protection concernant les fêtes et autres manifestations dans l'établissement

PdS	Résidents	Visiteurs/prestataires externes
Envisager d'annuler la participation à la fête en cas de symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires	Envisager d'annuler la participation à la fête en cas de symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires Envisager la participation par petits groupes que l'institution puisse tracer par la suite en cas de besoin	Envisager d'annuler la participation à la fête en cas de symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires

En cas de flambée de cas

La direction doit envisager une annulation de la manifestation en cas de :

- Flambée de cas dans l'institution
- Absentéisme important des PdS liés à des maladies COVID-19

10. Vaccination contre COVID-19

Contexte en automne 2022

À ce stade de la pandémie ~97% de la population suisse a été vaccinée et/ou a eu le COVID-19. Leur système immunitaire a donc été confronté au coronavirus. En outre, les variants du virus actuellement en circulation entraînent une évolution moins grave de la maladie que les variants précédents.

Les efforts de vaccination se focalisent à :

- Protéger les personnes vulnérables
- Protéger les PdS et diminuer l'absentéisme dû à des absences liées à des maladies COVID-19 graves

Recommandations pour la dose de rappel en automne 2022

Choix du vaccin

- Dose de rappel : privilégier le vaccin mRNA bivalent ou le vaccin protéique Nuvaxovid® en fonction de leur disponibilité
- Dose de rappel : si vaccin mRNA bivalent/Nuvaxovid pas accessible, utiliser un vaccin mRNA monovalent

Qui vacciner par une dose de rappel :

Groupe	Personnes vulnérables	PdS Personnes assurant la prise en charge des personnes vulnérables	Toute autre personne entre 16 et 64 ans
Degré de recommandation	Fort +++	Moyen ++	Faible (+)

Primovaccination COVID-19

Choix du vaccin

- Primovaccination : privilégier un vaccin mRNA monovalent ou le vaccin protéique Nuvaxovid
- Primovaccination pour les personnes < 30 ans : privilégier le vaccin de Pfizer

Qui vacciner (primovaccination) :

La recommandation de vaccination reste forte pour toute personne n'ayant pas reçu jusqu'à présent la vaccination COVID-19 de base

Pour toute question relative à la vaccination, se référer à la pharmacienne cantonale

Marie-Christine Grouzmann (vaccination.covid19@vd.ch (<mailto:vaccination.covid19@vd.ch>))

11. Déclaration des cas COVID-19 positifs

Unité HPCi	Le répondant HPCi de l'établissement informe l'infirmière référente de l'unité HPCi pour sa région dès le premier cas de Co-VID-19
Médecin cantonal	<p>Médecins Les médecins déclarent à l'office du médecin cantonal dans un délai de 24 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats cliniques des résidents avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ COVID-19 confirmé par analyse de biologie moléculaire (p. ex. PCR) ou test rapide antigénique • Les résultats cliniques des personnes décédées avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ COVID-19 confirmé par analyse de biologie moléculaire (p. ex. PCR) ou test rapide antigénique
OFSP	<p>Médecins Les médecins déclarent à l'OFSP dans un délai de 24 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats cliniques des résidents avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ COVID-19 confirmé par analyse de biologie moléculaire (p. ex. PCR) ou test rapide antigénique • Les résultats cliniques des personnes décédées avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ COVID-19 confirmé par analyse de biologie moléculaire (p. ex. PCR) ou test rapide antigénique

Liens utiles :

- [CoVID-19 - Recommandations générales - Prise en charge des malades et des contacts](https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0#)
(<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0#>)
- [HPCi Vaud: Guide romand des Précautions Standard](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/HPCI_Guide_PS_2017_1.pdf)
(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/HPCI_Guide_PS_2017_1.pdf)
- [HPCi Vaud: Guide romand des Mesures Additionnelles](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_Guide_MA_25062021_WEB.pdf)
(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_Guide_MA_25062021_WEB.pdf)
- [HPCi Vaud: Tableau résumé des Mesures CoVID-19 pour EMS](https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-ems-tableau-r%C3%A9sum%C3%A9-des-mesures-de-pr%C3%A9vention) (<https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-ems-tableau-r%C3%A9sum%C3%A9-des-mesures-de-pr%C3%A9vention>)
- [HPCi Vaud: Algorithme – Prise en charge de résidents en EMS](https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-algorithme-de-prise-en-charge-de-r%C3%A9sidents-en-ems) (<https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-algorithme-de-prise-en-charge-de-r%C3%A9sidents-en-ems>)
- [OFSP: Recommandations CoVID-19 et Grippe pour les EMS](https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/k-und-i/aktuelle-ausbrueche-pandemien/2019-nCoV/sozialmedizinische-institutionen-haeusliche-pflege.pdf.download.pdf/Recommandations_pour_les_institutions_m%C3%A9dico-sociales_et_pour_le_secteur_des_soins_%C3%A0_domicile_concernant_la_pr%C3%A9vention_et_le_contr%C3%B4le_des_infections.pdf)
([https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/k-und-i/aktuelle-ausbrueche-pandemien/2019-nCoV/sozialmedizinische-institutionen-haeusliche-pflege.pdf.download.pdf/Recommandations pour les institutions m%C3%A9dico-sociales et pour le secteur des soins %C3%A0 domicile concernant la pr%C3%A9vention et le contr%C3%B4le des infections.pdf](https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/k-und-i/aktuelle-ausbrueche-pandemien/2019-nCoV/sozialmedizinische-institutionen-haeusliche-pflege.pdf.download.pdf/Recommandations_pour_les_institutions_m%C3%A9dico-sociales_et_pour_le_secteur_des_soins_%C3%A0_domicile_concernant_la_pr%C3%A9vention_et_le_contr%C3%B4le_des_infections.pdf))
- [Swissnoso: Recommandations CoVID-19 pour la saison d'hiver 2022/23](https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5_Forschung_und_Entwicklung/6_Aktuelle_Erre)
(https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5_Forschung_und_Entwicklung/6_Aktuelle_Erre)
- [Swissnoso: Recommandations CoVID-19 pour les soins aigus](https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5_Forschung_und_Entwicklung/6_Aktuelle_Erre)
(https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5_Forschung_und_Entwicklung/6_Aktuelle_Erre)

- [19 mesures acute care v3.2 FR fin.pdf](#)
- [Swissnoso: Utilisation du masque FFP2](#)
([https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5 Forschung und Entwicklung/6 Aktuelle Erre](https://www.swissnoso.ch/fileadmin/swissnoso/Dokumente/5_Forschung_und_Entwicklung/6_Aktuelle_Erre))
- [OFSP: Tests CoVID-19](#) (<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/information-fuer-die-aerzteschaft/dokumente-fuer-gesundheitsfachpersonen.html>)
- [OFSP: Formulaire de déclaration COVID-19](#)
(<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/infektionskrankheiten-bekaempfen/meldesysteme-infektionskrankheiten/meldepflichtige-ik/meldeformulare.html#520649454>) aussi accessible en ligne avec compte HIN ou login CH
- [OFSP: Personnes vulnérables](#) (https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/k-und-i/aktuelle-ausbrueche-pandemien/2019-nCoV/kategorien-besonders-gefaehrde-personen.pdf.download.pdf/Cat%C3%A9gories_de_personnes_vuln%C3%A9rables.pdf)
- [OFSP: Modalités de déclaration CoVID-19](#)
(<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/infektionskrankheiten-bekaempfen/meldesysteme-infektionskrankheiten/meldepflichtige-ik/meldeformulare.html>)
- [HPCi Vaud: CoVID-19-Prise en charge de la personne décédée](#)
(<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/covid-19-prise-en-charge-de-la-personne-d%C3%A9c%C3%A9d%C3%A9e>)
- [OFSP: Comment fonctionne la vaccination?](#) (<https://ofsp-coronavirus.ch/vaccination/comment-fonctionne-la-vaccination/>)
- [Infovac](#) (<https://www.infovac.ch/fr/43-vaccins-fr>)
- [VD.CH: Se faire vacciner: toutes les réponses que vous cherchez](#) (<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/faq-covid-et-sante/vaccin-covid-dans-le-canton-de-vaud/>)

Dernière mise à jour le 30/12/2022